

Nom du site : Massif du Mézenc, sur le territoire des communes de Borée, du Béage, de La rochette et de St-Martial (Ardèche) et de Chaudeyrolles, des Estables et de St-Front (Haute-Loire).

Commune : Chaudeyrolles, les Estables, Saint-Front.

Site visité le : 13 Juillet 2007 + 28 Septembre 2007

N° : 251 Nom acrobat : SIT00251_PC.PDF

DONNEES DE CLASSEMENT

Année de classement : 1997

Critères de classement : site naturel.

Contexte social du classement (désaccords, pressions...) : Concertations et difficultés pour arrêter un périmètre.

Délimitation : Très large mais ne comprenant ni les Narces de Chaudeyrolles ni le bourg des Estables...

Superposition MH : sur la commune des Estables et en limite du site mais extérieur, la ferme des Plan-tins (CL. M.H. : 2005) ; sur la commune de Saint-Front, Croix de Trachyte gris bleu (CL. M.H. : 1906).

Superposition avec délimitations espaces naturels : ZNIEFF de type I (Narces de Chaudeyrolles), ZNIEFF de type II, pZSC (Directive Habitats) + ENS du Conseil Général 43.

Superficie : 4301 ha.

ETAT DES LIEUX

Etat du site par rapport à l'époque du classement : Le classement est récent (10 ans). Le succès qu'il suscite entraîne des problèmes apparents de sur-fréquentation des milieux et d'installations humaines trop visibles (parkings...). Par le biais de ce succès, le site perd progressivement de son charme et de sa qualité.

LOGIQUES EXTERNES D'EXPLOITATION TOURISTIQUE

Fréquentation, exploitation du site, gestion administrative actuelle : Site très fréquenté. Un comité de gestion a été mis en place par la DIREN 63 sur la partie du site en Haute-Loire pour élaborer une stratégie commune de gestion. Y participent les différents acteurs du lieu : les 3 mairies, les associations, les habitants et exploitants, l'ONF, les services de l'état... Un cahier de gestion est en cours d'élaboration. Une étude est lancée par la Diren, menée par des paysagistes, pour fédérer les intérêts divergents sur le site au plus proche de ce qui y est vécu et rendre le cahier de gestion le plus opérationnel et pratique possible. Il débouchera sur un plan d'intervention et des fiches d'actions simples à réaliser.

A noter l'existence d'une revue dont l'objet est le massif du Mézenc (*Les cahiers du Mézenc*)

Modes d'appréciation (points de vue, parcours, panorama, restauration...) : Le point de vue le plus populaire du site est le sommet du Mézenc, dont l'accès est relativement facile en une demie heure de marche seulement par le plus grand nombre. Vue panoramique à 360° sur les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche avec au loin en prime, par temps clair, les Alpes et le Mont-Blanc. Une croix et des tables d'orientation rappellent le partage entre usages religieux et touristiques du lieu. C'est un point de vue belvédère mais aussi un point de mire très symbolique du département de la Haute-Loire. La vision que l'on peut en avoir à différentes échelles de distance en font un emblème naturel du département.

La randonnée naturaliste est un deuxième mode d'appréciation transversal qui permet de saisir le site plus en profondeur et de manière plus complexe.

Les divers sports pratiqués au cours des saisons (ski de fond, raquette...) sont un troisième mode plus gourmand en installations.

Signalétique : Trop importante, disparate, redondante, voire parfois inutile. Pas de stratégie globale.

Sommet du Mezenc



Vue panoramique sur l'Ardèche



Vue panoramique sur la Haute-Loire



Sentiers surfréquentés



Une des deux tables d'orientation



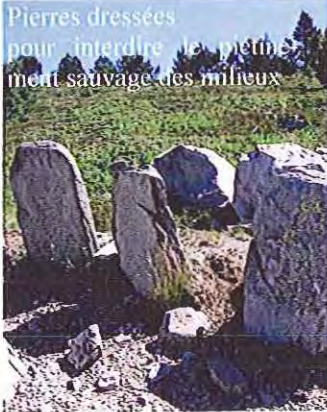
Croix



Météo



Pierres dressées pour interdire le piétement sauvage des moutons



Borne



LOGIQUES INTERNES

Occupation du site par les habitants : Site de montagne n'englobant aucun bourg et parsemé de quelques fermes. Bœuf du Mézenc, miel du Mézenc... Des occupations saisonnières touristiques.

Présence du vivant / formes de présence des éléments naturels :

1. Bœuf du Mézenc ; 2. Sénéçon à feuilles argentées, Arnica... ; 3. Pin Cembro ; 4. La forêt de l'ONF ; 5. Abeilles ; 6. Le vent et les nuages ; 7. La « burle » ; 8. La neige ; 9. Les pierres qui sonnent, phonolithes ; 10. Les croix en pierres ; 11. Les lichens ; 12. Les insectes, papillons et oiseaux ; 13. Les prairies ; 14. Les éboulis...

Relation entre les logiques internes d'occupation et l'intérêt commun : L'occupation du site par le tourisme a un impact assez fort et souvent négatif sur l'apparence du lieu et l'état des milieux aujourd'hui. La présence artificielle des forêts de l'ONF a un impact ambigu, à la fois positif et négatif pour l'image du lieu.

PROPOSITIONS

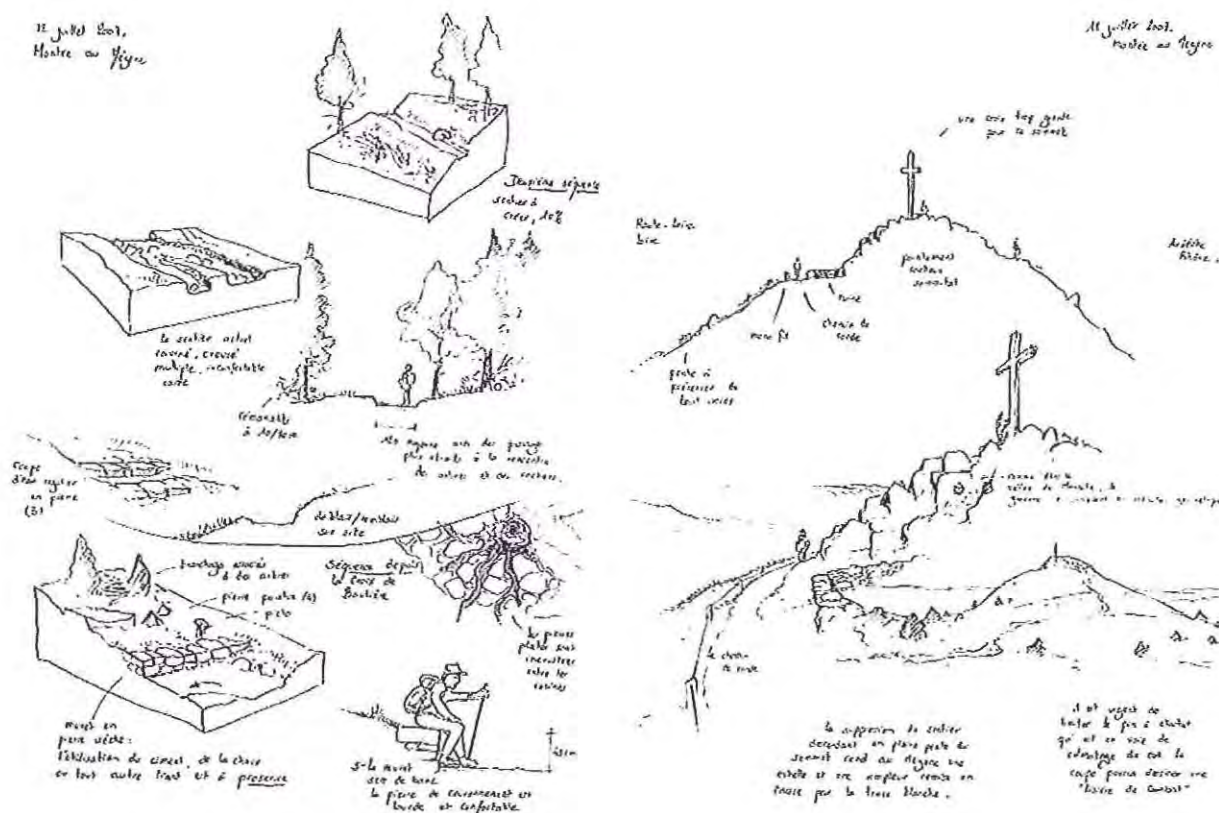
PERIMETRE : Le périmètre ne correspond pas entièrement à une réalité paysagère du massif du Mézenc beaucoup plus vaste mais est l'aboutissement intéressant d'une procédure de classement concertée pas toujours facile à mener.

MODIFICATION DE STATUT : sans objet

GESTION ET DEVENIR :

La DIREN aidé de son paysagiste conseil travaille de concert avec l'ONF pour réduire les effets de la surfréquentation des touristes sur les milieux dans la montée vers le sommet du Mézenc.

Le Comité de Gestion et le prochain cahier de gestion en cours d'élaboration permettra de générer une stratégie globale d'action concertée sur l'ensemble du site.



Croquis opérationnels du paysagiste-conseil de la DIREN 63 (A. Freytet) établis en concertation avec l'ONF.